

UNION NATIONALE DES
PRODUCTEURS DE GRANULATS

18/09/2012

Première étude sur le transport des granulats

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) a présenté, mardi 18 septembre 2012, les résultats de sa 1^{ère} étude consacrée au transport des granulats : « Situation, enjeux et perspectives du transport et de la distribution des granulats ».

Cette étude, réalisée à partir des données issues des enquêtes annuelles du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), des Voies Navigables de France (VNF) et de l'UNICEM offre un éclairage statistique sur longue période. Elle montre que :

- Le transport de granulats est un transport de proximité, réalisé sur une distance moyenne de 32 km. Pour autant, il est le plus gros contributeur au transport de marchandises en France, tous modes confondus.
- La profession a déjà largement relevé le pari du report modal en assurant 27 % des trafics de granulats par voie ferrée ou fluviale en tonnes-kilomètres. Les granulats arrivent en tête du palmarès des produits transportés par voie fluviale avec 21 millions de tonnes transportées en 2010, soit 35 % des tonnages totaux.
- Le transport ferroviaire des granulats se heurte à des freins que l'arrivée de nouveaux opérateurs n'a pu lever totalement. Dans un contexte de baisse régulière du fret ferroviaire depuis 20 ans, les tonnages de granulats transportés par fer stagnent, oscillant entre 11 et 12 millions de tonnes de 2008 à 2011.
- Le transport des granulats par route, avec près de 370 millions de tonnes transportées en 2010, semble donc avoir vocation à rester majoritaire, alors même que le report modal vers le transport fluvial a atteint une certaine maturité et que l'accessibilité aux infrastructures de fret fluvial et ferroviaire existantes semble menacée.

Consciente des nuisances causées par les véhicules, notamment aux abords des carrières, l'UNPG s'engage à travailler à l'amélioration des modalités et des pratiques du transport routier, afin de garantir aux riverains une qualité de vie et des conditions de sécurité optimisées. Cette démarche permettra d'améliorer l'acceptabilité sociale de son activité extractive, indispensable à l'ensemble du secteur de la construction.

Dans un souci d'approvisionnement durable des territoires, l'UNPG renouvelle son appel en faveur du maintien des carrières de proximité (25 carrières par département en moyenne) pour que la distance moyenne du transport des matériaux par camion ne s'allonge pas. Elle appelle de ses vœux le renforcement des politiques publiques visant à garantir l'accessibilité aux réseaux fluviaux et ferroviaires existants pour faciliter le report modal.

Contact presse : Monet Communication – Tel. 01 47 05 09 08 - Christelle de Montbel – cmontbel@monetcom.com

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle représentant l'ensemble des entreprises qui extraient du granulat, c'est-à-dire du sable et des graviers, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. L'UNPG réunit environ 900 entreprises, en grande majorité des PME. L'UNPG est la principale composante de la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction).

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe la quasi-totalité des industries extractives de minéraux (granulats, minéraux industriels, chaux, roches ornementales...) et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...). La plupart de ces activités alimentent le secteur du BTP. Elles représentent près de 3 500 entreprises, 39 000 emplois et 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires.